MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Arrêté du 21 septembre 2026

relatif à la composition du jury d'examen des diplômes du secteur des spécialisations agricoles – tous niveaux pour l'année 2026-2027

Vu le code rural, livre VIII ;

Vu le décret n° 2010-429 du 29/04/2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu Arrêté du 9 juillet 2001 portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation "éducation et travail des jeunes équidés" ;

Vu Arrêté du 10 décembre 2025 portant création de l'option "éducation et travail des jeunes équidés" ;

Vu l'arrêté du 19/02/2025 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat de spécialisation « collecte de grains et distributions d'agro-fournitures » ;

Vu l'arrêté du 13/07/2017 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat de spécialisation « Apiculture » ;

Vu l'arrêté du 20/06/2024 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat de spécialisation « conduite d'un élevage de production avicole » ;

Vu l'arrêté du 20/05/2020 modifiant l'arrêté du 23/07/2019 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat de spécialisation « conduite d'un élevage ovin viande » ;

Vu l'arrêté du 5 juin 2025 portant création du certificat de spécialisation « conduite d'un élevage ovin lait » ;

Vu l'arrêté du 20/05/2020 modifiant l'arrêté du 23/07/2019 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat de spécialisation « conduite d'un élevage porcin » ;

Vu l'arrêté du 10/07/2000 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat de spécialisation « conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation » ;

Vu l'arrêté du 10/07/2000 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat de spécialisation «Production, transformation et commercialisation des produits fermiers » ;

Vu l'arrêté du 22/02/2019 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat de spécialisation « responsable d'une unité de méthanisation agricole » ;

Vu l'arrêté 09/07/2001 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat de spécialisation « Technicien conseil en comptabilité et gestion agricoles » ;

Vu l'arrêté du 09/07/2001 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat de spécialisation «Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural» ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2006 portant création et fixant les modalités de fonctionnement des spécialisations d'initiative locale (SIL) mises en place par le ministère chargé de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 01/10/1990, fixant l'organisation des examens conduisant à la délivrance des diplômes de l'enseignement technique agricole modifié par les arrêtés du 25/07/1995, du 20/11/2019 puis par celui du 26/05/2025 ;

Vu l'arrêté ministériel du 08/03/2023 portant nomination de Mme Annick BAILLE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté 2026/SGAR/DRAAF/N° 199 du 1er septembre 2026 portant délégation de signature à Madame Annick BAILLE, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Pays de la Loire ;

Vu la note de service DGER/SDPFE/2016-31 du 16/01/2016 : Instructions générales relatives à l'organisation des examens de l'enseignement agricoles conduisant à des diplômes délivrés par unités capitalisables (UC) ;

Vu la décision 2026/DRAAF/n°53 portant subdélégation de signature administrative à Monsieur François BAUVINEAU, chargé de la formation continue et de l'apprentissage au service régional de la formation et du développement.

ARRETE :

Article 1 : Les diplômes composant le jury d'examen du secteur des spécialisations agricoles – tous niveaux sont :

- CS Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural ;
- CS Conduite d'un élevage bovin lait ;
- CS Conduite d'un élevage porcin ;
- CS Conduite d'un élevage ovin viande ;
- CS Conduite d'un élevage ovin lait ;
- CS Conduite d'un élevage bovin viande ;
- CS Technicien conseil en comptabilité et gestion agricole ;
- CS Conduite d'un élevage de production avicole ;
- CS Apiculture ;
- CS Conduite d'un élevage caprin ;
- CS Éducation et travail des jeunes équidés ;
- CS Conduite de production en agriculture biologique;
- CS Responsable d'une unité de méthanisation agricole ;
- CS Production, transformation et commercialisation des produits fermiers ;
- SIL Grandes Cultures ;
- SIL Projets Agroforestiers ;
- SIL Gestion Agroforestière.

Article 2 : Sont nommées :

- Madame Karine Petit, Présidente ;
- Madame Mireille Rioual, Vice-Présidente.

Article 3 : Le jury est désigné pour l'année 2026-2027 pour les diplômes mis en œuvre par les centres suivants :

- MFR Bournezeau ;
- MFR Beaupréau ;
- MFR Venansault ;
- IREO Les Herbiers ;
- ENAH Le Lion d'Angers ;
- CFA La Roche sur Yon ;
- CFA Laval ;
- CFPPA Laval ;
- CFA EFEA ;
- CFPPA La Roche sur Yon ;
- CNPH La Ménitré Piverdière ;
- CFA ADAMSS.

Article 4 : Les membres formateurs et professionnels composant ce jury sont précisés en annexe 1 de cet arrêté.

Fait à Nantes, le 21 septembre 2026

Po/La Directrice régionale et par délégation
Le Chargé de formation continue et apprentissage

François BAUVINEAU

ANNEXE 1 à l'arrêté du 21 septembre 2026
relatif à la composition du jury d'examen des diplômes du secteur des spécialisations agricoles – tous niveaux pour l'année 2026-2027

Membres formateurs :

Azalaïs BEAUDREY	MFR CFA Venansault
Lucie ROGER	MFR CFA Venansault
Anne-Marie Barrais	CFPPA Laval
Fabien Derreper	CFPPA Laval
Ambre Raimon	MFR Bournezeau
Henry GIRAUD CHARREYRON	MFR Bournezeau
Karine Brillier Laverdure	CFA Nature
Raïssa Lecomte	IREO Les Herbiers
Ludivine Palussière	IREO Les Herbiers
Nicolas Sauvetre	IREO Les Herbiers
Pierrick Barbot	EFEA
Valérie Gohier	EFEA
Maud Terrien-charlot	EFEA
Sandrine Guerin	EFEA
Pauline Ceyzeriat	EFEA
Marc Gaucher	EFEA 49
Alexandra Hardouin	EFEA-ENAH
Maurel Roullier Christine	EFEA 85
Fanny Ouadec	MFR CFA Beaupreau
Nicolas Guyot	MFR CFA Beaupreau
Pierre Genest	CFPPA Laval
Penaud Olivier	CFPPA Laval
Chapel Kelly	CFPPA Laval
Lefol Élise	CFA ADAMSS

Membres professionnels :

Elodie Rainard
Nathan Potier
Aymeric Gerbaud
Vanessa Siaudeau
Joscelin Renaud
Emmanuel Pineau
Guy Herbreteau
Michel Gendreau
Emilie Testier
Raphaël Gilmas
Léa Bazantay
Bertrand Gautier
Madeline Mourcou
François Salaun
Antoine Gallard
Enzo Bourrasseau
Jean-François Brosset
Aude Guerrier
Chrystèle Nicolas
Stéphane Richard
Arnaud David
David Lumet
Adrien Lacombe
Romain Suire
Simon Fournier

Brigitte Butet
Jean-Pascal Landais